

Emprunts toxiques : 300 millions de plus pour aider les hôpitaux

On sait que l'envolée du franc suisse consécutive à la décision de la Banque Nationale Suisse (BNS) du 15 janvier dernier de laisser s'apprécier le franc suisse, en abandonnant le cours plancher de 1,20 franc suisse pour un euro, a mis des hôpitaux, qui avaient contracté des emprunts à risque adossés à la parité euro-franc suisse, en grande difficultés, devant faire face à des surcoûts estimés entre 200 et 400 millions d'euros. En avril dernier, un premier fonds de soutien de 100 millions d'euros sur trois ans avait été annoncé. Plus récemment, le Gouvernement a annoncé que ce fonds sera majoré de 300 millions d'euros sur dix ans. C'est dans ce contexte que l'on a appris que le ministère de la santé espérait économiser 860 millions d'euros sur la période 2015-2017 grâce à la maîtrise de la masse salariale des hôpitaux, soit un peu moins du tiers des 3 milliards d'euros d'économies que l'hôpital public doit réaliser sur cette période, dans le cadre des 10 milliards d'euros d'économies attendus pour l'Assurance Maladie d'ici 2017.